Nous avons le devoir, selon moi, de nous assurer que le Canada ne devienne pas un simple arrière-pays fournisseur d'énergie aux nations plus avancées sur le plan technique, qui ont besoin de notre énergie mais qui, si on leur permet d'épuiser nos ressources énergétiques, transformeront notre pays en un désert. Le problème qui nous assaille à cet égard, c'est naturellement l'attitude du gouvernement à l'égard des déclarations de principe. Il est toujours en train de préparer des livres blancs. Personne ne s'oppose aux livres blancs; de fait, c'est une excellente chose de faire des déclarations de principe concernant les divers ministères. Mais dans l'ensemble, on prend tellement de temps à préparer ces livres blancs qu'ils sont dépassés par les événements. Le gouvernement ne semble pas se rendre compte que le temps ne s'arrêtera pas s'il faut plusieurs années pour préparer des exposés de position.

J'ai lu dans un rapport que le ministère de l'Énergie. des Mines et des Ressources est en train de préparer un livre blanc, et dans un autre, qu'il en prépare deux, l'un sur les ressources énergétiques, l'autre sur les minéraux. Peut-être le ministre nous dirait-il ce qui se passe vraiment. Je lui signale que nous attendons un livre blanc depuis déjà près de trois ans. La difficulté, quand on attend aussi longtemps, c'est que le gouvernement se laisse dépasser par les événements, qu'il n'a pas de solution à appliquer aux problèmes qui surgissent. En conséquence, il a recours à des expédients, à des politiques temporaires qui sont contradictoires, non productives et parfois même antiproductives. J'espère aujourd'hui qu'au cours du débat sur le bill C-207, le ministre nous exposera la politique énergétique du gouvernement. J'aimerais en traiter brièvement et poser certaines questions dans l'espoir que le ministre y répondra plus tard.

Je voudrais tout d'abord savoir quelle est la politique du gouvernement au sujet de l'uranium. En mai dernier, le gouvernement a pris une décision afin d'empêcher que la Denison Mines ne passe à des mains étrangères. Le premier ministre (M. Trudeau) a bien précisé que le but de cette action du gouvernement était d'empêcher que la propriété canadienne ne tombe au-dessous de 40 p. 100 dans l'industrie de l'uranium. Depuis, cependant, les règlements émis par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources ont exclu des sociétés déjà engagées dans des travaux d'exploration. En conséquence la découverte faite en Saskatchewan par la Gulf Mineral Resources Company, filiale à part entière de la Gulf Oil Corporation de Pittsburgh, ne sera pas soumise à la politique établie en mai 1970. Si la Gulf Mineral Resources, une société étrangère, est autorisée à participer à la mise en valeur de l'industrie de l'uranium, je voudrais savoir de combien cela réduira le pourcentage de la propriété canadienne dans l'industrie de l'uranium et à combien d'autres sociétés engagées dans les travaux d'exploration en mai 1970 on permettra de faire la production. Je me demande si cela veut dire que petit à petit, le Canada va perdre le contrôle de l'industrie de l'uranium. Nous devrions le savoir. J'aimerais aussi savoir si le gouvernement a mis au point une formule ou une politique permettant de retirer la direction de certaines formes d'exploitation de l'uranium à des sociétés étrangères.

• (12.30 p.m.)

Le deuxième sujet sur lequel, je l'espère, le ministre fera une déclaration, touche la production, la vente et l'exportation du gaz naturel. A l'automne dernier, parce que des députés de mon parti ont soulevé de vigoureuses objections à la décision prise par le gouvernement d'approuver la recommandation de l'Office national de l'énergie concernant l'exportation de 6.3 trillions de pieds cubes de gaz naturel aux États-Unis, nous avons eu un débat à la Chambre. On nous assura alors que cette quantité excédait nos besoins. La société Trans-Canada Pipelines, dont les représentants ont comparu devant l'Office national de l'énergie, nous a donné l'assurance que la satisfaction des besoins des consommateurs de gaz de l'Est du Canada ne poserait aucun problème et qu'en conséquence, le gouvernement devrait autoriser l'exportation, au cours des 20 prochaines années, de 6.3 trillions de pieds cubes de gaz. Le pire est arrivé.

Tout récemment, des représentants de la Trans-Canada ont déclaré, au cours d'une déposition devant l'Office national de l'énergie, qu'ils ne seraient pas en mesure de satisfaire à tous les besoins des consommateurs de l'Est du Canada. Ils ont fait savoir à ces derniers qu'ils auraient intérêt à ne pas prendre de nouveaux engagements et à ne pas étendre leur champ opérationnel étant donné qu'il ne sera pas possible de répondre à une demande accrue. Lors de sa comparution devant l'Office national de l'énergie, M. V. L. Horty, président de la Trans-Canada, a déclaré que sa société n'avait pas prévu une extension aussi rapide du marché. Selon lui, la consommation aurait enregistré la hausse étonnante de 122 milliards de pieds cubes pour atteindre le chiffre astronomique de 660 milliards de pieds cubes. Cette hausse ne s'étale pas sur plusieurs années, mais d'octobre dernier à ce printemps. La Trans-Canada et le gouvernement, qui affirmaient l'automne dernier qu'on pourrait sans difficulté répondre aux demandes des consommateurs de gaz de l'Est du Canada, font face maintenant à la possibilité de devoir restreindre les livraisons de gaz à l'Est du pays, à moins que l'Office national de l'énergie ou le gouvernement ne soit disposé à relever la Trans-Canada de l'obligation imposée en 1966 selon laquelle 50 p. 100 du gaz qu'elle transporte doit provenir de sources canadiennes. Autrement dit, nous nous sommes engagés à livrer un tel volume de gaz aux États-Unis qu'il nous sera peut-être impossible de répondre aux besoins de nos propres citoyens dans le centre du pays.

Ce que nous attendons du ministre, c'est une déclaration nette et réaliste des besoins gaziers du Canada. Quels seront nos besoins au cours des prochaines années? L'Office national de l'énergie prévoit que la consommation individuelle de gaz au Canada en 1990 sera la même que la consommation individuelle de gaz aux États-Unis en 1975. Existe-t-il quelqu'un qui pense que cet écart de 15 ans soit réaliste dans un pays comme le Canada où, d'abord, nous avons un climat très froid; où, deuxièmement, nous ne commençons qu'à apprendre à nous servir du gaz naturel et, où, troisièmement, de plus en plus les sociétés génératrices d'énergie se tournent vers le gaz naturel comme une des rares sources d'énergie non polluantes?

Je suis persuadé, comme le sont de nombreux spécialistes dont j'ai pu lire les œuvres, que les estimations de